



Le Proviseur  
aux personnels et familles du LFC de nationalité française

Réf. : 2425DIR10

Le Caire, le 07 octobre 2024

## **Demande/Retrait de passeports et de cartes d'identité**

Permanences du Consulat au LFC

Le consulat général de France au Caire renouvelle l'expérience de biométrie mobile : professeurs, élèves et parents de nationalité française seront accueillis sur le site de Mearag pour déposer leurs demandes de passeports et de cartes d'identité. Il sera également possible de retirer les passeports et cartes d'identité dont la demande aura été effectuée au moins deux mois auparavant et qui seront parvenus au consulat général.

Cette procédure permettra d'éviter ainsi un déplacement des intéressés au Consulat.

La permanence aura lieu, sous réserve d'un nombre suffisant de demandeurs, les

**Lundi 14 et mardi 15 octobre 2024**

**de 08h00 à 16h00**

au Lycée Français du Caire / Site de Mearag

### **Services proposés :**

- Dépôt de vos demandes de passeports (1<sup>ère</sup> demande et renouvellement).
- Dépôt de vos demandes de cartes d'identité (1<sup>ère</sup> demande et renouvellement).
- Retrait de vos passeports et cartes d'identité (dont la demande a été effectuée au moins 2 mois auparavant).

*La durée prévue d'un RDV est de 20 minutes.*

### **Demande de RDV :**

1. S'inscrire, si cela n'est pas déjà fait, au registre des Français établis hors de France [en cliquant ici](#) (procédure qui se fait intégralement en ligne)
2. Prendre connaissance des informations pour les dépôts de demandes via la fiche récapitulative à [consulter ici](#).
3. Remplir le [formulaire de demande de RDV disponible en cliquant ici](#) avant le jeudi 10 octobre.  
*A noter : si un RDV a déjà été pris directement auprès du consulat, il convient de l'annuler afin de libérer la place.*

Yves OLICHON



Proviseur du Lycée Français du Caire